

<http://www.tsa-quotidien.fr/action-sociale/etablissements-et-services/a-330979/docte-gestio-le-groupe-qui-rend-le-medico-social-lucratif.html>

Etablissements et services

Docte gestio, le groupe qui rend le médico-social lucratif

Fotolia

Dans le Rhône, un service d'aide à domicile de la Croix-Rouge française est en passe d'être repris par un groupe commercial. Initialement spécialisé dans l'immobilier, le repreneur se diversifie aujourd'hui dans l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées. Docte gestio entend sauver les structures en faillite, en leur appliquant les méthodes de l'entreprise privée.

Rigueur, efficacité, productivité, qualité : à Villeurbanne (Rhône), les quelque 60 salariés du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de la Croix-Rouge française vont bientôt découvrir les logiques de la lucrativité. L'association, en effet, jette l'éponge. Après avoir déboursé « plusieurs millions d'euros », sans parvenir à redresser une situation budgétaire « compliquée » depuis 2005, la Croix-Rouge française « a décidé d'entrer dans une démarche de transfert » du service, comme l'explique Thierry Mollichon, le directeur régional adjoint.

« Un interlocuteur crédible »

L'association, précise-t-il, s'est néanmoins fixé « deux objectifs : maintenir le service aux usagers, et conserver les emplois. » Encore fallait-il un repreneur. Après « plusieurs tentatives infructueuses », c'est finalement avec « la branche associative d'une structure » qu'une convention a été signée, en septembre, pour un transfert escompté autour du 1er décembre 2014. Thierry Mollichon pense avoir trouvé là « un interlocuteur crédible, pertinent, et solide d'un point de vue financier ».

« Une gestion inhumaine »

Pour la CGT santé et action sociale, la réalité est bien moins feutrée. La Croix-Rouge française « brade » ses salariés, a-t-elle communiqué le 30 octobre : « Elle fait le choix de livrer les salarié-es du service d'aide à domicile de Villeurbanne à un groupe lucratif qui, lors de reprises précédentes, a généré des mouvements sociaux du fait d'une gestion inhumaine. » Et par ce transfert, ajoute le syndicat, l'association n'assume même pas ses « erreurs cumulées de management ». Ludovic Boury, le secrétaire général de l'union locale CGT de Villeurbanne, peut en citer : l'association aurait notamment maintenu la paie d'au moins trois salariés inaptes, sans les reclasser, ni les licencier.

Six départements

La Croix-Rouge française et la CGT peuvent au moins s'entendre sur un point. L'heureux repreneur est bien une association, dénommée Amapa (Aide maintien assistance aux personnes âgées). Et elle est effectivement contrôlée par un groupe lucratif, Docte gestio (« gestion savante », en latin). Créée en 2000, l'entreprise a d'abord fructifié dans la gestion immobilière, puis dans l'hôtellerie, avant de se diversifier, à partir de 2011, dans la santé, puis dans le secteur médico-social. Elle y opère avec deux structures : une commerciale, DG Help, et la non lucrative, Amapa, initialement fondée pour reprendre l'activité d'une association mosellane d'aide aux personnes âgées, tombée en faillite. Depuis, Amapa est également la marque commerciale de l'ensemble des activités médico-sociales du groupe, déjà présent dans six départements, dans l'aide à domicile et les Ehpad.

Marché

Et à quoi peut bien servir une association pour un groupe lucratif ? En l'espèce, elle lui offre un marché. « Par exemple Docte gestio sera son prestataire pour la restauration dans ses établissements », explique le PDG Bernard Bensaïd. « Le groupe lui fournit aussi une partie des fonctions support, par exemple les systèmes d'information. »

Et l'association peut-elle en tirer un intérêt ? Le fondateur en voit plusieurs. « Les conseils d'administration de nos associations sont verrouillés, et mis à l'abri des influences politiques ou syndicales. Souvent, dans ce secteur, les administrateurs sont trop éloignés du quotidien : cela mène à la faillite. » Bernard Bensaïd entend en outre permettre une mutualisation des moyens généraux : « Les autres associations peinent à travailler ensemble, même au sein de fédérations comme l'UNA

ou l'ADMR. » Docte gestio doit encore prodiguer sa « gestion rigoureuse, indispensable pour un secteur médico-social dont les financements se tarissent ». Enfin le groupe compte bien « remotiver les aides à domicile dans leur métier » : « Le taux d'absentéisme dans le secteur, de 25 %, est dramatique. Il faut être plus proche des professionnelles, les considérer, leur donner d'autres perspectives », poursuit Bernard Bensaïd. A ses yeux, en définitive, « les structures médico-sociales ne peuvent être sauvées qu'en adoptant les mêmes contraintes que le privé : la rigueur, l'efficacité, la productivité, la qualité. »

Des salariés non payés

Une approche qui s'est déjà traduite, selon la CGT, par des « salariés non payés en totalité », ou par des « congés payés non honorés », comme l'ont également rapporté plusieurs quotidiens régionaux (voir ici ou là). Bernard Bensaïd entend pourtant rassurer les salariés de Villeurbanne : « Ces affaires concernent DG Help, qui a eu des difficultés très importantes avec certains délégués syndicaux, qui n'ont eu de cesse de saboter nos reprises, préférant que les salariés puissent pointer au chômage. » Dans tous les cas, promet-il, Docte gestio maintient les postes et les salaires. Quant aux salariés de Villeurbanne, les avantages que leur procurait la convention collective de la Croix-Rouge française, assure-t-il, seront conservés.

Se diversifier dans le social

Les travailleurs sociaux sont prévenus. Bernard Bensaïd est à l'affût de « toutes les reprises dans le secteur médicosocial et sanitaire ». Et lorsqu'une structure en liquidation est à saisir, dans les tribunaux, « on gagne une fois sur quatre ». Docte gestio aimerait désormais se diversifier dans le social, notamment dans l'animation. Il ne lui reste qu'à trouver sa première filiale.

Par Olivier Bonnin